



## Le Parc naturel régional du Perche

### Attractivité francilienne et difficultés industrielles

**B**énéficiant d'une position stratégique à proximité de Paris, à la croisée du Val de Loire et de la Normandie, le Parc naturel régional du Perche compte 77 000 habitants. Alors que l'industrie, composante majeure de l'économie du Parc, est en repli, le commerce et les services, comme la plupart des activités liées à la satisfaction des besoins de la population locale et des touristes se développent. Le Parc du Perche offre un cadre de vie recherché par les retraités mais aussi par les actifs, artisans ou cadres, qui s'installent principalement à l'est et au sud. La population active du Parc est étroitement liée à l'Île-de-France, certains salariés faisant quotidiennement le trajet vers Paris pour se rendre à leur travail. L'ouest du Parc, plus éloigné des zones de croissance et de production de richesse, a tendance à se dévitaliser progressivement.

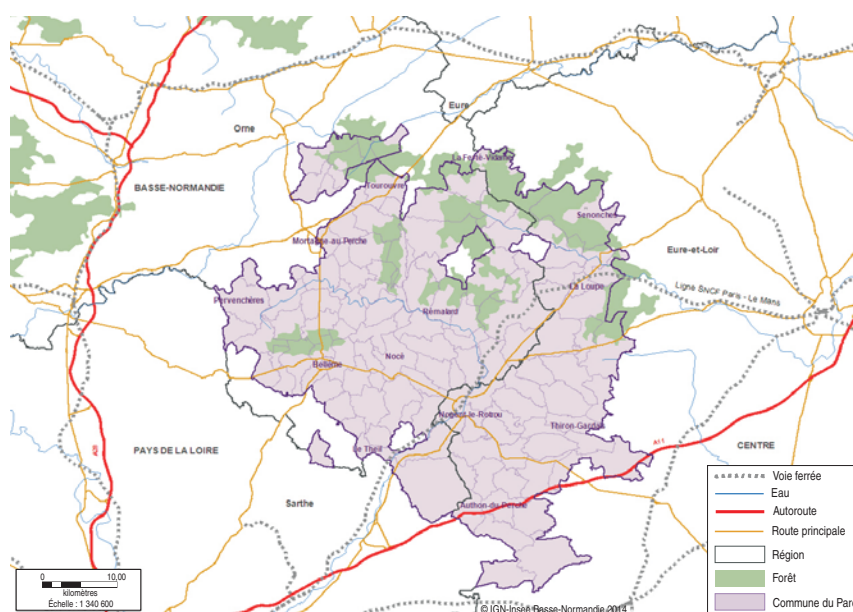
Isabelle Bigot (Insee)

Créé en 1998, le Parc naturel du Perche s'étend sur 1 925 km<sup>2</sup> et comprend 126 communes, dont 83 situées dans le sud de l'Orne (de Mortagne-au-Perche au Theil-sur-Huisne) et 43 à l'ouest de l'Eure-et-Loir. Le Parc abrite 77 000 habitants en 2010, dont deux tiers résident dans des communes rurales. Sa densité de population (40 hab/km<sup>2</sup>) est deux fois plus faible que celle de la Basse-Normandie (84 hab/km<sup>2</sup>) et comparable à celle de l'ensemble de l'espace rural bas-normand<sup>(1)</sup> (44 hab/km<sup>2</sup>). L'aire urbaine de Nogent-le-Rotrou, seul pôle moyen du Parc, rassemble près d'un quart (23,5 %) des habitants. A peine 2 % des habitants vivent dans l'espace d'une grande aire urbaine (celle de Chartres) soit beaucoup moins que dans les deux autres Parcs naturels régionaux bas-normands<sup>(2)</sup>.

#### Croissance démographique à l'est

Entre 1962 et 2010, la population du Parc du Perche s'est accrue de 4 300 habitants. Depuis 1999, les deux tiers des communes du Parc ont gagné des

#### 1 Le Parc naturel régional du Perche



(1) L'espace rural est défini ici comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une "unité urbaine", les unités urbaines étant des ensembles de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

(2) Dans cet article, selon les cas, nous comparerons le Parc du Perche aux deux autres Parcs naturels bas-normands (le Parc Normandie-Maine et le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin), à l'espace rural bas-normand ou à la Basse-Normandie, même si une partie du Parc du Perche dépasse les frontières de la région Basse-Normandie.



habitants, principalement à l'Est et au Sud, à proximité de la région parisienne ou de la RN12. En revanche, le quart nord-ouest perd des habitants.

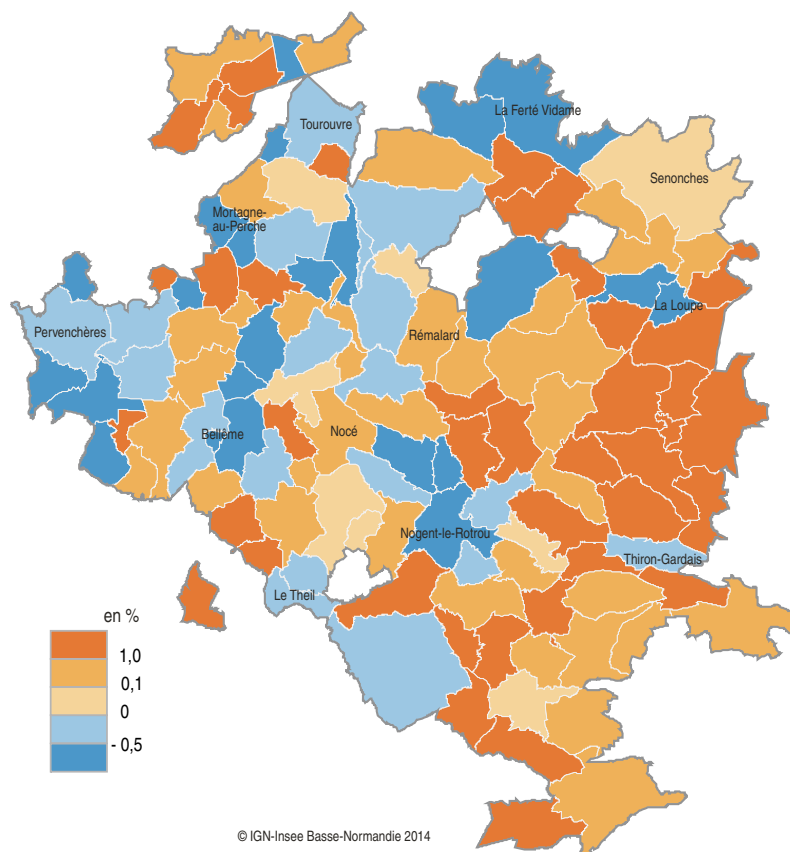
Entre 2006 et 2010, la population a progressé de + 0,1 % par an dans le Parc du Perche, soit moins vite que dans les deux autres Parcs (respectivement + 0,2 % et + 0,4 % par an). Les tendances plus récentes indiquent même un très léger recul. Les cinq pôles urbains du Parc perdent des habitants au profit des communes situées au-delà de leurs couronnes. Ainsi, le nombre d'habitants de Mortagne-au-Perche et de Bellême diminue tandis que les communes situées sur l'axe les reliant se repeuplent. Le même phénomène s'observe entre Nogent-le-Rotrou et La Loupe. En 2010, les communes les plus densément peuplées sont situées à proximité de la voie de chemin de fer Paris-Le Mans, témoignant du rôle majeur joué par les axes de communication dans le développement des territoires.

### Repli des emplois industriels traditionnels, développement des services

Avec 30 000 emplois en 2010, le Parc du Perche possède une base économique comparable à celle du Parc Normandie-Maine (30 400 emplois) et supérieure à celle du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin (24 100 emplois). Malgré son caractère rural, le Parc présente un caractère industriel hérité de son histoire économique qui laisse aujourd'hui peu de place aux activités liées à l'agriculture. L'industrie représente 25,3 % de l'emploi total du Parc du Perche contre 16,5 % en Basse-Normandie. En 2010, la métallurgie et la mécanique, implantées dès le début de l'industrialisation au 19<sup>ème</sup> siècle, représentent encore 6,7 % des emplois. La couverture forestière du Parc est sans doute liée au développement d'une petite industrie du travail du bois, de fabrication de meubles et de papier-carton imprimerie (4,9 % de l'emploi). Mais ces activités qui ont constitué un atout pour l'économie du Parc du Perche pendant la période d'essor de l'industrie, sont aujourd'hui en difficulté. Les effectifs employés dans les sites de production des principales entreprises implantées dans le Parc sont en baisse notable (Sofedit sur son site du Theil-sur-Huisne, Valéo à Nogent-le-Rotrou ou Steelwood à Senonches). Toutefois, la plasturgie et la cosmétique (5,9 % de l'emploi) se sont implantées plus récemment dans le Parc et pourraient bénéficier de la proximité de la Cosmetic Valley.

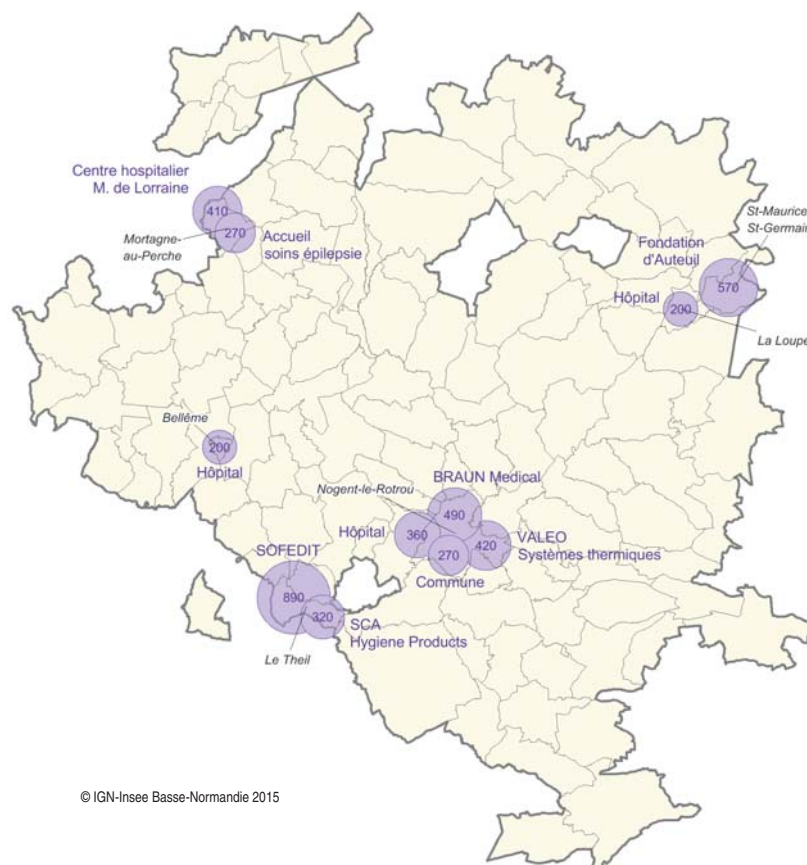
Les services non marchands (c'est-à-dire l'administration publique, la santé, l'éducation et l'action sociale) sont plus développés dans le Parc que dans l'espace rural bas-normand (28,3 % de l'emploi total

## 2 Variation annuelle moyenne de la population du Parc entre 1999 et 2010



Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2010

## 3 Localisation et effectifs des principaux établissements du PNR du Perche



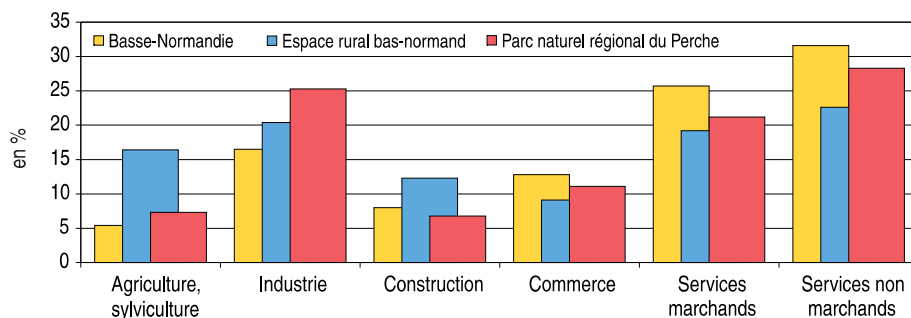
Source : Insee Clap 2012

contre 22,6 %). L'accueil de personnes en difficulté bénéficie de la présence d'un établissement de la fondation des Apprentis d'Auteuil à Saint-Maurice-Saint-Germain (540 salariés) près de la Loupe. L'administration publique emploie 2 170 personnes, principalement localisées à Mortagne-au-Perche et Nogent-le-Rotrou, deux sous-préfectures où se concentrent les services publics de l'État ainsi que les structures communales et intercommunales les plus importantes. L'unité de la sécurité civile basée à Nogent-le-Rotrou emploie près de 600 personnes. Quatre établissements hospitaliers implantés à Mortagne, Nogent-le-Rotrou, Bellême et La Loupe, font travailler près de 1 200 personnes. Ces emplois tournés vers la satisfaction des besoins de la population sont en croissance (+ 4 % entre 2003 et 2011).

### Résider dans le Parc et travailler à Paris, un choix de vie de plus en plus fréquent

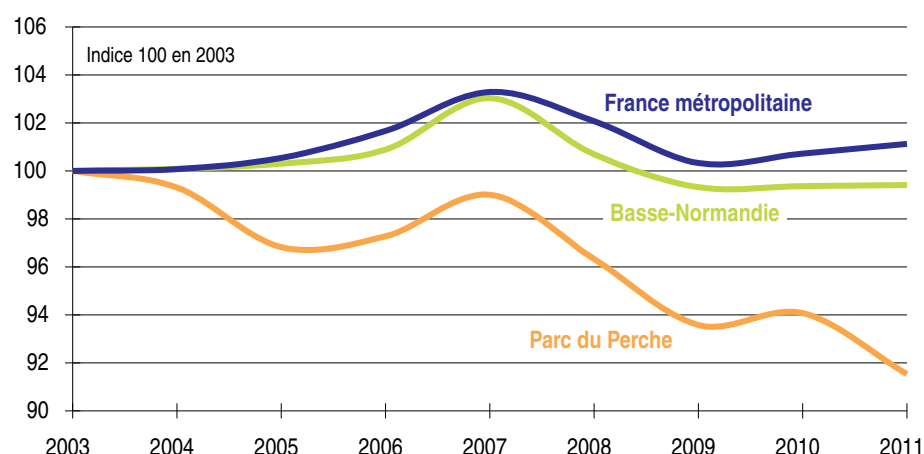
En 2010, 26 % des actifs résidant dans le Parc le quittent quotidiennement pour aller travailler, soit 7 700 actifs. Inversement 7 650 actifs habitant à l'extérieur viennent travailler dans le Parc. Paris et Chartres se partagent équitablement 40 % des destinations des actifs résidant dans le Parc et travaillant en dehors. Ils parcourent en moyenne 60 km pour se rendre à leur travail, soit beaucoup plus que dans les deux

#### 4 Les emplois par secteur d'activité en 2010



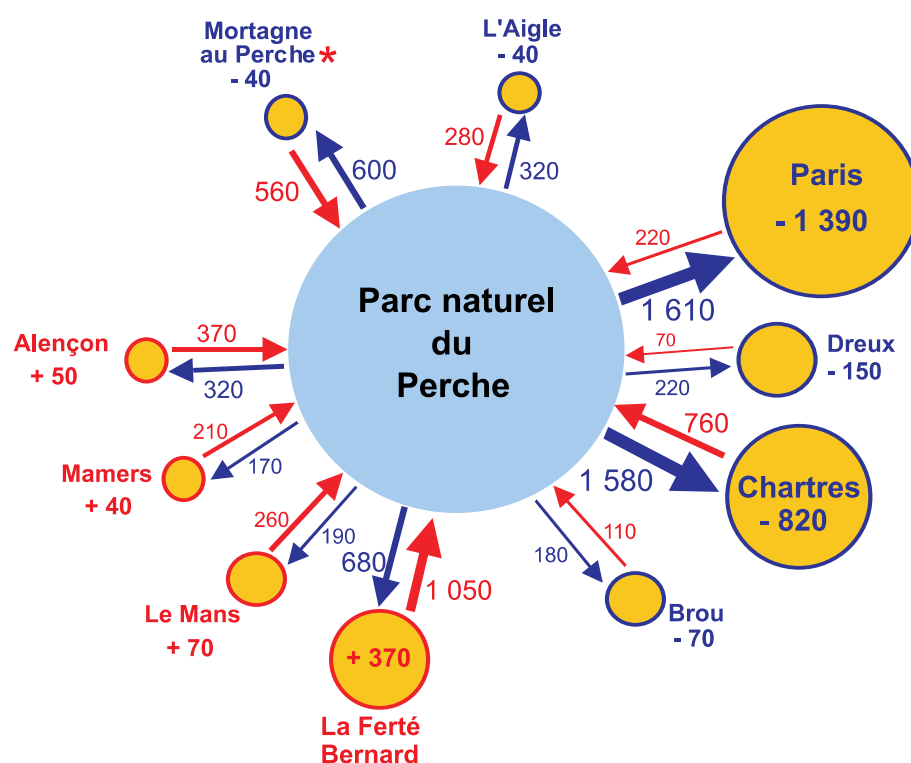
Source : Insee, recensement de la population 2010

#### 5 Évolution de l'emploi salarié



Champ : salariés, hors agriculture, pêche et particuliers employeurs  
Sources : Insee, CLAP et estimations d'emploi localisées

#### 6 Intensité des échanges domicile-travail avec les principales aires urbaines



Source : Insee, recensement de la population 2010 (exploitation principale)

\* Communes de l'aire urbaine n'appartenant pas au Parc

autres Parcs (38 km). Cette différence est due aux nombreux actifs faisant quotidiennement le trajet jusqu'en région parisienne, en train ou en voiture. Les déplacements d'une commune à une autre au sein du Parc sont également de plus en plus importants, l'emploi étant concentré à Nogent-le-Rotrou et dans les quatre petits pôles du Parc (Mortagne-au-Perche, La Loupe, Bellême et Le Theil-sur-Huisne) tandis que les lieux de résidence s'en écartent au profit des communes rurales. En 2010, 65% des actifs en emploi vont travailler dans une autre commune alors qu'ils n'étaient que 57 % en 1999.

### De plus en plus de cadres

En raison de l'importance de l'industrie dans l'économie du Perche, la proportion d'ouvriers parmi les actifs en emploi habitant le Parc est plus forte que dans l'espace rural (33 % contre 30 %). En revanche, les employés (27 %), les professions intermédiaires (19 %) et les cadres (8 %) sont moins présents. Cependant, l'écart tend à se réduire, notamment chez les cadres, puisque 14% des nouveaux arrivants actifs appartiennent à cette catégorie sociale.



En 2010, le revenu net imposable s'élève à 20 600 euros en moyenne par foyer fiscal dans le Parc, soit un peu moins qu'en Basse-Normandie (21 500 euros). Mais la pauvreté touche aussi certains habitants. En effet, dans le Parc du Perche, au sein des bénéficiaires potentiels d'allocations de la CAF, près de 9 000 personnes vivent sous le seuil de bas revenu (60 % du revenu médian par unité de consommation). Ils représentent 17 % de la population concernée, une proportion similaire à celle de la Basse-Normandie et légèrement inférieure à celle du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin (17,6 %).

### Un parc de logements ancien, un environnement préservé

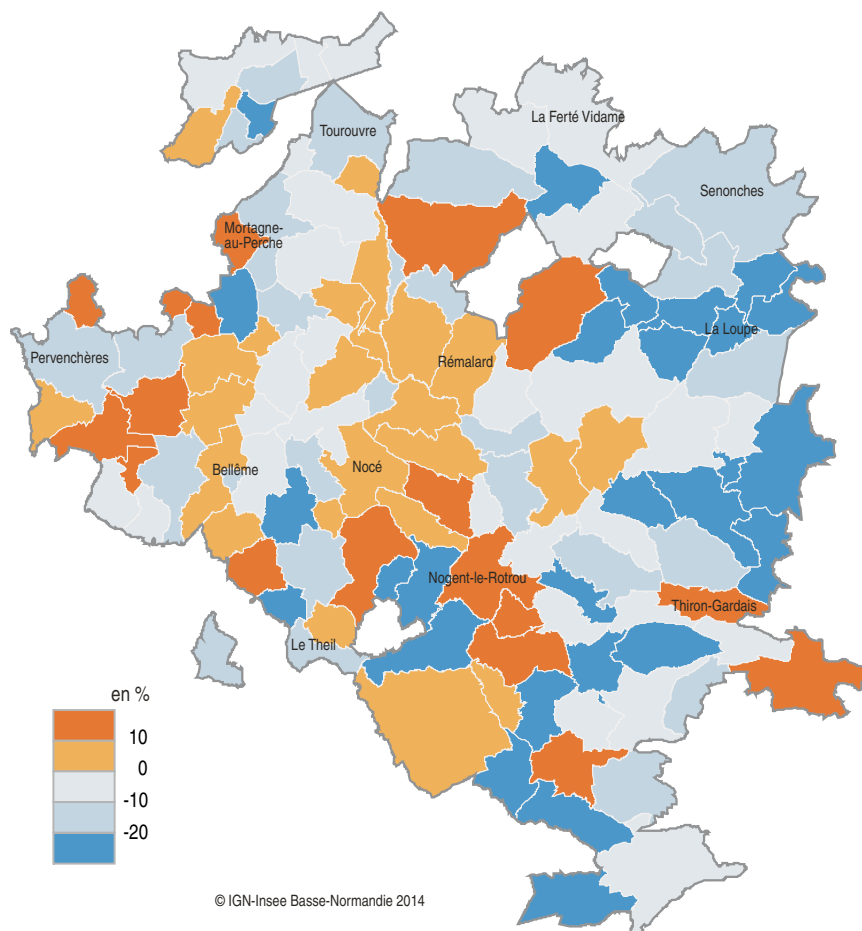
Le PNR du Perche possède un parc de 44 300 logements dont 33 900 résidences principales. Parmi elles, cinq sur six sont des maisons. La moitié des résidences principales ont plus de 60 ans, contre un tiers en moyenne en Basse-Normandie.

#### Un partenariat avec les trois Parcs naturels régionaux

Suite au décret n°2013-83 paru le 24 janvier 2012, les Parcs naturels régionaux se doivent de produire un suivi continu de leur territoire. Dans le cadre de la révision de sa Charte, à échéance 2022, le Parc naturel régional du Perche a souhaité mettre à jour le diagnostic socio-économique de son territoire dont les données actuelles se basent sur une étude de 1999, réalisée pour la dernière révision de Charte. Ce diagnostic permettra de définir les enjeux et objectifs locaux du territoire afin de mettre en place les outils d'aide à la décision nécessaire à la révision de la Charte.

Parallèlement à cette convention de partenariat, l'Insee s'engage dans deux partenariats du même type avec les deux autres Parcs naturels de Basse-Normandie : le PNR du Parc des Marais du Bessin et du Cotentin et le PNR Normandie Maine. Ces trois partenariats ont abouti à quatre "Insee Analyses" : un premier, sorti en janvier, traitant des trois Parcs naturels bas-normands et trois autres, sur chacun des Parcs, sortis simultanément en février.

## 7 Évolution du nombre de résidences secondaires entre 1999 et 2010



Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2010

Ce caractère ancien fait partie des atouts du Parc, les maisons traditionnelles étant recherchées pour être restaurées. Parallèlement, la baisse du nombre de résidences secondaires à l'est du Parc peut laisser penser que bon nombre de Franciliens s'y sont installés définitivement et en ont fait leur résidence principale. Malgré tout, la proportion de logements vacants augmente régulièrement, notamment au sein des pôles urbains. Les constructions neuves sont en revanche peu nombreuses : seules 4 % des résidences principales ont été

construites entre 1999 et 2005, moitié moins que dans les deux autres Parcs. En 2006, à l'instar des deux autres Parcs naturels de Basse-Normandie, les terres à usage agricole (76,9 %) et la forêt (20,9 %) occupent l'essentiel de la surface du Parc du Perche alors que les sols artificialisés n'en couvrent que 2 % (4 % en Basse-Normandie). Entre 2000 et 2006, seulement 0,03 % de la surface du PNR du Perche a été artificialisée (ce qui représente 53,7 hectares), contre 0,06 % dans l'Orne et 0,12 % en Basse-Normandie ■

Insee Basse-Normandie  
5 rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN cedex  
Tél. : 02 31 45 73 33

Directeur de la publication :  
Daniel BRONDEL  
Rédacteur en chef :  
Didier BERTHELOT  
Attaché de presse :  
Philippe LEMARCHAND  
02 31 15 11 14

ISSN 2416-8866  
© Insee 2015

### Pour en savoir plus

- "Les trois Parcs naturels bas-normands : un cadre de vie de plus en plus prisé", *Insee Analyses Basse-Normandie* n° 6, janvier 2015
- "Le Parc naturel régional Normandie-Maine : un territoire à deux visages", *Insee Analyses Basse-Normandie* n° 8, février 2015
- "Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin : un regain démographique et une industrie agroalimentaire très présente", *Insee Analyses Basse-Normandie* n° 9, février 2015

